

Dressage chien de troupeau - Mise en situation

Objectifs de la formation

Être en capacité de conduire le troupeau avec son chien.

Pré-requis

Avoir suivi une formation sur les bases du dressage du chien de conduite.

Déroulé

Cette formation est destinée aux éleveurs ayant un chien déclaré et ayant un niveau de dressage permettant le travail hors du cercle et à distance.

Après une présentation théorique sur les notions de dressage, cette formation comprend des mises en situation du couple éleveur/chien à travers différents exercices et des échanges alternants avec des apports théoriques du formateur. La formation permettra de faire un bilan sur vous, le chien et la relation maître-chien et de faire émerger les points à améliorer lors de cette journée et pour la suite.

Contenu :

Les aptitudes du chien, les capacités à acquérir (apprentissage pour le chien), les techniques utilisables par l'éleveur/se

Travail hors du cercle avec différents lots de brebis.

Bilan de la formation

Nota : venir avec son chien et une laisse. Prévoir un repas tiré du sac et des vêtements chauds et/ou tenue de pluie.

Dates, lieux et intervenants

03 déc 2019

09:30 - 17:30 (7hrs)

Moulin du Trou

11260 Rouvenac

Bruno Thirion, éleveur et formateur dressage de chien de troupeau.

Partenaire(s)

Financier(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 20/11/2019

Tarifs

Coût de la formation : 154€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Resp. de stage : Jody Winterhalter
adear11.jw@jeminstallepaysan.org

Adear 11 - Maison Paysanne

10 Rue Général Lapasset

11300 Limoux

Tel. 04 68 31 09 05

Prévoir son repas pour le midi.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Statut _____

Courriel _____ Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))